



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association Pétanque Loisir Détente du 9 janvier 2024

Le mardi 9 janvier 2024, à 18 heures 30, les membres de l'association Pétanque Loisir Détente se sont réunis à la salle des fêtes de Surzur en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents et représentés. Soit 39 présents et 6 représentés

L'Assemblée était présidée par Monsieur Christophe VOISIN, président de l'association et en présence des membres du bureau directeur composé de :

- Jocelyne DARDEVET, trésorière
- Jocelyne CHAMBEURLANT, secrétaire

Membres actifs :

- Jean-Pierre COSTEMALE
- José FOUCHER
- Gaspard GUCCIARDI
- Annie GRISE
- Martine FREOUR absente excusée

Conformément aux statuts, aucun quorum n'étant indiqué, l'assemblée générale peut avoir lieu.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier
- Approbation du budget
- Election des membres du Conseil d'administration fin de mandat
- Election du bureau par les membres du Conseil d'administration
- Présentation des projets 2024
- Cotisations
- Questions diverses

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral :

Le Président tient à remercier l'ensemble des adhérents pour leur présence et l'intérêt qu'ils portent aux activités et au développement de l'association.

Comme le précise le statut, les membres sont élus pour une durée de 3 ans, rééligibles indéfiniment.

Le mandat des membres en place actuellement arrivant à échéance, le Président informe les adhérents qu'il sera fait appel à candidature et vote du nouveau conseil d'administration.

L'an dernier, l'association comptait 74 adhérents à jour de leur cotisation, contre 75 en 2022. Durant le forum des associations du 9 septembre 2023, 3 nouveaux adhérents nous ont rejoints.

En matière de communication, le site internet est toujours mis à jour et est alimenté régulièrement avec des articles, photos et vidéos.

Le président rappelle que la page Facebook est mise à jour régulièrement. Les adhérents sont invités à aller les consulter.

Comme il l'a été demandé lors de la dernière assemblée générale, un groupe WhatsApp a été mis en place.

Il rappelle que les autres messages doivent être envoyés en privé.

Durant l'année 2023, nous avons organisé un concours de pétanque le 14 mai avec 50 équipes inscrites. Un concours le 25 juin avec 34 équipes et un autre le 30 juillet avec 32 équipes. Comme en 2022 nous avons organisé notre concours au profit du Téléthon le 8 octobre sur la journée. Cette année, les associations « les gambettes surzuroise » et le « club photo de surzur » se sont joints à nous.

L'après-midi, comme les autres années, des équipes représentant les commerçants ainsi que Madame le Maire ont intégré le concours.

Les frais d'inscriptions, des 26 doublettes, soit 260 € auquel se sont ajoutés les dons déposés dans l'urne, ont été verser au Téléthon, soit un total de 350€.

La participation pour cette année était à la baisse par rapport à l'année dernière. Le même jour il y avait la fête de la pomme et la vannetaise.

Le concours et repas réservé aux adhérents a eu lieu le 10 septembre 2023. Les 39 personnes présentes ont passé une belle journée au cours de laquelle chacun a reçu un petit cadeau.

Pour finir sur l'année 2023, il a été organisé pour la deuxième fois un loto le 16 décembre 2023 à la salle des fêtes. Comme l'année dernière, les réservations ont remporté un grand succès, et nous étions déjà complets 10 jours avant. Nous sommes malheureusement restreints par rapport à la capacité d'accueil de la salle.

Le président remercie encore tous les bénévoles.

Avant de procéder à l'élection du nouveau Conseil d'administration, et présenter les projets de 2024, le président laisse la parole à Jocelyne DARDEVET la trésorière, afin de présenter le bilan financier et il informe que nous procéderons à l'approbation des comptes annuels.

- Approbation du rapport moral à l'unanimité par l'ensemble des adhérents.

Rapport financier :

Le bilan financier est présenté par la trésorière Jocelyne DARDEVET et le détail est disposition de l'ensemble des membres de l'association.

BILAN FINANCIER

DEPENSES		RECETTES	
Fournitures administratives①	111,98 €	Cotisations	849,00 €
Frais manifestations ③	11 243,52 €	Recettes concours et moules frites	13 068,31 €
Assurance ④	69,52 €	Divers	55,19 €
Vêtements (doudoune)⑤	965,00 €	Don	25,00 €
Petits matériels ②	353,94 €		
TOTAL	12 743,96 €	TOTAL	13 997,50 €
RESULTAT ANNUEL			1 253,54 €
Report cumulé année N-1(dont compte titre 30.60€)			5 788,44 €
RESULTAT CUMULÉ			7 041,98 €

- Approbation du bilan financier à l'unanimité par l'ensemble des adhérents.

APPEL A CANDIDATURE ET VOTE

Comme prévu dans notre statut, le président rappelle le conseil d'administration est constitué de 4 à 10 membres élus pour 3 ans.

Les membres du Conseil d'administration procède à l'élection de son bureau qui est constitué d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier(ère).

Il demande quels sont les adhérents qui souhaitent se présenter au conseil d'administration.

Les personnes souhaitant se présenter sont :

Christophe VOISIN, Jocelyne DARDEVET, Jocelyne CHAMBEURLANT, Annie GRISE, René DOUCHY, Gaspard GUUCCIARDI et Dominique MARLOT

Toutes les candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Le Conseil d'administration se retire pour procéder à l'élection de son bureau directeur.

Le bureau a été élu à l'unanimité et est composé comme suit :

- Président : Christophe VOISIN
- Trésorière : Jocelyne DARDEVET
- Secrétaire : Jocelyne CHAMBEURLANT

Annie GRISE, Dominique MARLOT, Gaspard GUCCIARNI et René DOUCHY sont membres actifs du Conseil d'administration.

Projet 2024 :

- Concours ouverts à tous
- Concours au profit du Téléthon
- Repas et concours des adhérents de l'association

Le Président informe les adhérents que nous avons été contactés il y quelque temps par l'association de boules bretonnes « Club Bel Automne » qui souhaiterait se joindre à nous afin d'organiser sur la journée un concours de pétanque et de boules bretonnes, en mixant les équipes, soit des doublettes formées d'un joueur de pétanque et d'un joueur de boules bretonnes.

Exemple, deux parties de pétanque le matin et deux parties de boules bretonnes.

Un déjeuner ensemble le midi.

Il rappelle que les adhérents ont été destinataires d'un mail pour leur demander leur avis. A ce 16 personnes ont répondu, soit 15 favorables et un non intéressé.

Il profite donc de l'assemblée pour leur demander de nouveau leur avis.

Une personne est contre. Ce qui porte donc à 2 personnes non favorable.

Par conséquent Nous nous réunirons avec les membres du bureau de l'association du Club Bel Automne afin de s'entendre sur les modalités d'organisation de cette journée.

- Loto. Après une première discussion avec la trésorière Jocelyne, une réflexion s'impose. Bien que ce loto remporte un succès, nous sommes malheureusement restreints à cause de la capacité d'accueil de la salle des fêtes.

Lors des deux lotos, nous avons accueilli un nombre supérieur à ce qui est autorisé. D'une part en matière de sécurité c'est limite et d'autre part le problème qui se pose est sur le manque de chaises qui nous oblige à placer des personnes sur des bancs.

Nous solliciterons de nouveau la mairie pour pouvoir utiliser le gymnase. Mais les chances de l'obtenir sont incertaines en 2024 et voir 2025.

Il est donc proposé, de faire un stand-by pour cet événement et taper un peu plus fort par un loto plus important dans le gymnase.

Le Président souhaite avoir l'avis des adhérents.

Question de Francis : Est-ce que l'on pourrait louer une salle dans une autre commune ?

Réponse de Jocelyne : Effectivement, c'est une chose à laquelle nous avons pensé. Nous pouvons nous renseigner.

La problématique est le trajet imposé hors Surzur pour l'installation et le rangement.
Le Conseil d'administration en discutera lors de leur prochaine réunion.

Le président fait part d'une demande de quelques adhérents, à savoir, de prévoir un autre créneau en plus du dimanche matin et mercredi après-midi pour les parties de pétanque. Ceci dans un but d'attirer d'autres adhérents un peu plus jeunes.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine réunion de bureau.

Il pourra être proposé dans un premier temps pour expérimentation quelques samedi après-midi. La communication sera diffusée via le bulletin municipal, panneau affichage et page Facebook.

Le Président rappelle que pour l'organisation de toutes ces manifestations, nous ferons appel aux adhérents pour nous apporter leur aide selon les possibilités de chacun.

Le président donne la parole à la trésorière Jocelyne.

Jocelyne indique qu'un budget estimatif pour 2024 de 16 150 € a été présenté dans notre dossier de subvention à la mairie.

Une subvention de 200€ nous a été accordée par délibération du conseil municipal du 15 novembre 2023.

COTISATIONS 2024

Elle rappelle qu'en qualité d'association, conformément à l'article L.321-4 du Code du Sport, nous avons le devoir de vous informer de votre intérêt à souscrire une garantie individuelle « accidents corporels » ou de vérifier auprès votre compagnie d'assurance.

Certains d'entre vous ont souvent cette couverture dans leur contrat d'assurance.

Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez adhérer auprès la compagnie d'assurance GROUPAMA en remplissant le bulletin d'adhésion pour un coût de 7.55 €, montant qui sera à ajouter au montant de votre cotisation annuelle.

Comme l'an dernier, pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez adhérer et payer votre cotisation sur la plateforme HelloAssociation, en cliquant sur le lien qui vous a été transmis par mail ou que vous trouverez sur notre site ou sur notre page Facebook.

Un flyer avec les explications vous a été envoyé par mail et est à votre disposition ce jour.

Le président remercie les adhérents et les invites à partager le buffet qui a été préparé par René DOUCHY avec l'aide de Dominique MARLOT.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la trésorière.

A Surzur, le 10 janvier 2024

Le Président de séance
Christophe VOISIN

La trésorière
Jocelyne DARDEVET

